

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Membres du Comité d'agriculture et de colonisation pendant la présente Session de l'Assemblée Législative de Québec.—La colonisation, l'agriculture et les pêcheries dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.

Causerie Agricole : Traitement des fumiers (Suite).

Sujets divers : L'habitation des animaux; Les étables et écuries sur la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.—Maturité des terres.—Ce qu'est l'humus.

Choses et autres : Règles à observer pour la bonne tenue d'une ferme; nul doute que si nous les observons scrupuleusement, nous en retirerons les plus grands avantages au point de rendement des produits et de l'économie du temps.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Onguent digestif pour les plaies ordinaires.—Onguent pour la gale.—Décoction de graine de lin.

Les membres du Cercle agricole de St-Agavit du Beauvillage en visite à Ste Anne de la Pocatière.—La semaine prochaine nous donnerons le détail de cette visite qui est un nouveau moyen de stimuler le zèle des cultivateurs au point de vue des améliorations agricoles.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veilles canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs H. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, 6er., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons au Canada, par Eugène Casgrain, 6er., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Comité d'agriculture et de colonisation pendant la présente Session de l'Assemblée Législative de Québec.—Voici les noms des députés qui forment partie de ce comité :

Honorables MM. Beaubien, Joly, Lynch, Marchand; MM. Audet, Beauchand, Bergevin, Bernard, Barnatchez, Cameron, Caron, Casavant, Demers, Deschênes, Dorais, Duhamel, Faucher de Saint Maurice, Frégeois, Gaboury, Gagnon, Lavallée, Martel, Nantel, Paradis, Picard, Poulin, Poupore, Richard, Robidoux, Sawyer, St-Hilaire, Spencer, Thorton, Trudel et Watts.

Tels sont les noms des députés qui, à l'Assemblée Législative de Québec, représentent les intérêts de plus de 151,000 cultivateurs disséminés dans toutes les parties de la Province de Québec. Il ne faut donc pas s'étonner, que de tous les comités de notre députation à l'Assemblée Législative, c'est le plus nombreux, comme c'est celui qui représente les intérêts de première importance pour l'avenir prospère de ce notre pays. Nous devons donc espérer que ses délibérations ne pourront qu'être de plus en plus avantageuses à la classe agricole.

La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Suite du travail de M. L. Z. Jones, emprunté au Canadien.

VI

Grande Rivière, 12 mars 1884.

St-Joseph du Cap Décapoir.—A mi-chemin entre la Grande Rivière et Percé, à neuf milles à l'Ouest de cette dernière localité, nous rencontrons "l'Anse du Cap." Cette paroisse se distingue par la propreté et l'élégance de ses habitations. Place de pêche importante, l'agriculture y fait aussi de grands progrès rapides. Sa population qui en 1860 n'était que de 690, avait atteint le chiffre de 1533 âmes. Elle possède deux moulins à farine et est le siège d'une société d'agriculture très en vogue. Ses principales maisons de commerce sont celles des Messieurs Robin, Baker, Ahern, etc. Nos écrivains ne semblent pas s'accorder sur le nom à donner au promontoire qui forme un des côtés de "l'Anse." Plusieurs prétendent qu'il faut dire : Cap